

Bâtir l'avantage concurrentiel du Canada grâce à ses universités

Mémoire présenté au Comité permanent des finances en vue du budget
fédéral de 2026

Par : Universités Canada



Recommandation 1

Élargir le cadre de la Stratégie en matière d'éducation internationale du Canada pour en faire une stratégie axée sur les talents, la recherche et l'innovation en enseignement supérieur pour faire face à l'intensification de la concurrence mondiale, en veillant à ce que les politiques fédérales favorisent l'attraction des talents au pays, l'élargissement des partenariats de recherche et la diversification des exportations sur les marchés prioritaires.

Recommandation 2

Investir de façon cohérente et stratégique dans les bassins de talents canadiens en faisant des universités des partenaires de premier plan dans l'élaboration et la mise en œuvre des initiatives fédérales en matière de main-d'œuvre – notamment l'apprentissage intégré au travail, le programme de compétences en défense et les alliances pour la main-d'œuvre – dans le but de renforcer les bassins de talents régionaux et de prioriser la formation professionnelle des anciennes combattantes et anciens combattants et des personnes en milieu de carrière dans des domaines d'importance stratégique.

Recommandation 3

Mobiliser pleinement l'écosystème de recherche universitaire canadien pour renforcer les capacités souveraines en déployant des mécanismes à grande échelle, comme des points d'entrée standardisés et un financement couvrant tout le continuum de l'innovation, dans l'objectif d'arrimer la recherche universitaire aux priorités du gouvernement fédéral en matière de défense, d'intelligence artificielle et de recherche à double usage.

Recommandation 4

Au moyen des mécanismes fiscaux existants pour garantir un déploiement rapide et efficace, porter à 100 % le taux de remboursement de la TPS/TVH des universités, tout comme celui des municipalités et des autres organismes d'intérêt public. Cette mesure permettrait aux établissements de réaliser des économies estimées à 240 millions de dollars par année et de réinvestir ces sommes dans les activités liées directement à leur mission, soit l'enseignement, la recherche et le soutien aux étudiantes et étudiants.



Introduction

Pour assurer sa prospérité économique, le Canada doit développer le bassin de talents, la capacité de recherche et la culture d'innovation qui lui permettront de se démarquer dans un contexte mondial de plus en plus incertain. Les universités sont au cœur de cet effort : elles forment la main-d'œuvre pour les emplois d'aujourd'hui et de demain, attirent des talents du monde entier et stimulent la recherche et l'innovation qui favorisent la productivité, la résilience et la souveraineté du pays.

Mais elles sont également des atouts majeurs pour l'économie. En effet, les universités injectent 48,6 milliards de dollars par année dans l'économie canadienne, soutiennent plus de 410 000 emplois et produisent annuellement 19 milliards de dollars en recherche-développement. Partout au pays, elles stimulent le développement économique local, renforcent les marchés du travail régionaux et transforment les fonds publics en retombées économiques et sociales concrètes.

Le gouvernement fédéral priorise actuellement, et à juste titre, la productivité, la sécurité économique, la préparation de la main-d'œuvre et la souveraineté. Le secteur universitaire a un rôle central à jouer dans la réalisation de ces objectifs en formant une main-d'œuvre qualifiée, en soutenant des secteurs stratégiques et en renforçant la capacité du pays à innover et à s'adapter aux changements économiques et technologiques.

Toutefois, l'aptitude du secteur à contribuer aux efforts nationaux à la hauteur attendue est mise à rude épreuve. Des années de contraintes budgétaires, l'inflation et le vieillissement des infrastructures ont affaibli les établissements. Or, le renforcement de la collaboration à l'échelle du gouvernement est essentiel pour qu'ils puissent contribuer pleinement aux priorités nationales. Bien que le financement des universités relève principalement des provinces, le gouvernement fédéral a aussi un rôle déterminant à jouer : il doit faire de l'éducation un levier économique et commercial et harmoniser les politiques pour en maximiser les retombées pour la population étudiante, les collectivités et l'économie.

Le budget de 2026 est l'occasion pour le gouvernement fédéral d'agir concrètement et d'utiliser les leviers dont il dispose en matière de recherche, de talents, d'immigration, de compétences et de politique fiscale pour le faire. Les recommandations formulées ci-dessous offrent au gouvernement un cadre d'action pour renforcer la main-d'œuvre, soutenir la recherche stratégique et donner les moyens aux universités de continuer à servir la collectivité, l'économie et les intérêts du pays.

Se démarquer pour attirer les meilleurs talents au monde

Recommandation : Faire de la Stratégie en matière d'éducation internationale du Canada une véritable stratégie internationale en matière de talent, de recherche et d'innovation en enseignement supérieur pour faire face à l'intensification de la concurrence mondiale, en veillant à ce que les politiques fédérales favorisent l'attraction des talents au pays, l'élargissement des partenariats de recherche et la diversification des exportations sur les marchés prioritaires.

L'ancienne Stratégie en matière d'éducation internationale du Canada¹, déployée de 2019 à 2024, avait pour mission de soutenir les échanges commerciaux, les talents et la collaboration internationale. Toutefois, au fil du temps, elle s'est écartée des priorités économiques et commerciales du pays, donnant lieu à la fragmentation des signaux politiques et à la perte d'occasions sur les marchés prioritaires. Le Canada doit maintenant se doter d'une approche coordonnée et prévisible qui renforcera la confiance du public et lui permettra de regagner son statut de chef de file mondial en matière de talent et de recherche.

L'éducation internationale représente déjà un atout économique majeur, contribuant pour plus de 39 milliards de dollars au PIB et soutenant plus de 400 000 emplois en 2024. Les universités canadiennes réalisent également environ 19 milliards de dollars en recherche-développement chaque année. Bien que les contributions du secteur universitaire soient considérables, elles ne sont pas pleinement exploitées dans le cadre d'une stratégie économique et commerciale coordonnée.

Une nouvelle stratégie fédérale chapeautée par Affaires mondiales Canada et soutenue par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, Emploi et Développement social Canada et Innovation, Sciences et Développement économique Canada favoriserait l'attraction et la rétention des talents, les partenariats de recherche et la mobilité étudiante au sein des marchés prioritaires. Elle devrait viser les marchés correspondant aux objectifs du Canada en matière de commerce, de talent et d'innovation, tout en reconnaissant l'importance de la dualité linguistique, de la mobilité des francophones et de l'accès aux talents bilingues pour répondre aux besoins du marché du travail et favoriser la croissance économique à long terme. Cette stratégie permettrait au pays de se démarquer de la concurrence, de diversifier ses exportations et d'améliorer la cohérence de ses politiques.

La Stratégie Canada–Inde sur les talents et l'innovation, récemment annoncée, constitue une belle occasion de concrétiser cette approche. Elle pourrait servir de modèle pour de futurs partenariats bilatéraux et favoriser la collaboration entre les deux pays, de même que la conclusion d'un accord de partenariat économique, en consolidant les liens en matière de talent, de recherche et d'innovation qui sous-tendent les échanges commerciaux à long terme.

Résultats attendus :

- Rétablissement de la réputation du Canada en matière d'éducation internationale.
- Amélioration de la coordination et de l'efficacité au sein de l'appareil fédéral.
- Renforcement de l'attraction, de la rétention et de la mobilité bidirectionnelle des talents.
- Meilleure cohérence entre l'éducation et les objectifs en matière de commerce, d'immigration et d'innovation.

¹ Voir la page archivée sur la Stratégie en matière d'éducation internationale du Canada (2019-2024) : <https://www.international.gc.ca/education/strategy-strategie/strategy-summary-sommaire-strategie.aspx?lang=fra>



Doter les Canadiennes et Canadiens des compétences nécessaires à l'économie du pays

Recommandation : Investir de façon cohérente et stratégique dans les bassins de talents canadiens en faisant des universités des partenaires de premier plan dans l'élaboration et la mise en œuvre des initiatives fédérales en matière de main-d'œuvre – notamment l'apprentissage intégré au travail, le programme de compétences en défense et les alliances pour la main-d'œuvre – dans le but de renforcer les bassins de talents régionaux et de prioriser la formation professionnelle des anciennes combattantes et anciens combattants et des personnes en milieu de carrière dans des domaines d'importance stratégique.

De plus en plus, les défis du marché du travail canadien concernent davantage l'adaptation des travailleuses et travailleurs que l'accès au marché de l'emploi. Les universités sont bien placées pour aider le pays sur ce plan. Grâce à leurs programmes, à leur capacité à délivrer des diplômes et à leur expertise en recherche, elles sont en mesure d'offrir des formations avancées dans des domaines comme l'intelligence artificielle, les technologies numériques, la croissance propre, la fabrication de pointe, l'économie des soins et la défense.

Elles proposent déjà des parcours modulables pour le perfectionnement, le recyclage et la réintégration professionnels, notamment pour les anciennes combattantes et anciens combattants, les personnes ayant travaillé dans le secteur de la défense et celles en milieu de carrière qui cherchent à se réorienter dans des domaines où les besoins sont criants. Les universités jouent un rôle central dans l'apprentissage intégré au travail et dans la préparation de la main-d'œuvre en facilitant l'acquisition d'expérience concrète et l'intégration professionnelle. Étendre ces programmes permettrait de renforcer les partenariats avec le secteur privé, de mieux répondre aux besoins du marché du travail et de consolider le rôle des universités dans la formation d'une main-d'œuvre résiliente.

Les récentes mesures du gouvernement fédéral en matière de développement des compétences, d'apprentissage intégré au travail, de recyclage professionnel et de coordination sectorielle vont effectivement dans ce sens. Or, les universités n'ont pas toujours été invitées à participer à la conception, à l'établissement des critères d'admissibilité et à la mise en œuvre de ces initiatives, malgré leur capacité à former les talents dans les secteurs prioritaires. Le budget de 2026 est l'occasion de remédier à la situation.

Résultats attendus :

- Accroissement de la participation et la mobilité de la main-d'œuvre.
- Meilleure harmonisation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail, notamment par la pleine exploitation des capacités des universités en matière de développement de la main-d'œuvre.
- Augmentation de la productivité et de la résilience économique du pays grâce à la formation de solides bassins de talents sectoriels et à une plus grande réactivité aux besoins émergents du marché du travail.

Mettre la recherche universitaire au service des objectifs nationaux

Recommandation : Mobiliser pleinement l'écosystème de recherche universitaire canadien pour renforcer les capacités souveraines en déployant des mécanismes à grande échelle, comme des points d'entrée standardisés et un financement couvrant tout le continuum de l'innovation, dans l'objectif d'arrimer la recherche universitaire aux priorités du gouvernement fédéral en matière de défense, d'intelligence artificielle et de recherche à double usage.

Le secteur de l'enseignement supérieur, qui représente environ 33 % de la capacité nationale en recherche-développement, a prouvé qu'il pouvait se mobiliser rapidement et efficacement lorsque les objectifs nationaux sont bien définis. Le Programme des chaires de recherche Impact+ Canada en est la preuve, tout comme les carrefours sécurisés de l'innovation pour la défense (CSID), qui ont suscité une forte mobilisation du secteur.

Même si les CSID sont indispensables pour appuyer la recherche classifiée, leurs infrastructures spécialisées, leur capacité limitée et leur concentration géographique ne leur permettent pas de porter seuls la recherche et le développement des talents devant l'ampleur des besoins du pays. Le Canada doit adopter une approche élargie et mieux répartie, qui fait le pont entre tout le continuum de la recherche, de la recherche fondamentale à la recherche appliquée et axée sur la mission.

Le maintien d'un solide soutien à la recherche indépendante par l'entremise des organismes subventionnaires fédéraux demeure essentiel pour préserver la capacité de recherche à long terme du Canada. De plus, le Canada doit aussi mettre en place des points d'entrée et des mécanismes facilitant le passage des travaux de recherche prometteurs vers les carrefours de recherche classifiée ou l'avancement des priorités souveraines dans des environnements de recherche non classifiée. Pour ce faire, les infrastructures universitaires existantes pourraient être mises à profit afin de générer des résultats à grande échelle sans devoir déployer les ressources nécessaires au respect des exigences de haute sécurité.

Grâce à une meilleure harmonisation de la recherche universitaire et des priorités fédérales, notamment celles liées à la Stratégie industrielle de défense et à la prochaine stratégie fédérale en matière d'IA, le Canada pourra tirer pleinement profit de ses capacités de recherche pour former des talents, stimuler l'innovation et développer des capacités souveraines dans des domaines essentiels à sa sécurité économique et à sa compétitivité à l'échelle mondiale, tout en maximisant les retombées positives des investissements existants.

Résultats attendus :

- Mise en place d'un système standardisé facilitant la transformation de la recherche universitaire en capacités souveraines opérationnelles.
- Passage facilité des innovations de la phase de découverte initiale à la mise en application axée sur une mission.
- Renforcement des retombées des investissements fédéraux par la création de voies de transition claires pour les technologies à double usage.
- Élargissement du bassin de personnel hautement qualifié en défense et dans les secteurs névralgiques pour la souveraineté du pays.

Renforcer les capacités des établissements en leur accordant un allègement fiscal ciblé et responsable

Recommandation : Au moyen des mécanismes fiscaux existants pour garantir un déploiement rapide et efficace, porter à 100 % le taux de remboursement de la TPS/TVH des universités, tout comme celui des municipalités et des autres organismes d'intérêt public. Cette mesure permettrait aux établissements de réaliser des économies estimées à 240 millions de dollars par année et de réinvestir ces sommes dans les activités liées directement à leur mission, soit l'enseignement, la recherche et le soutien aux étudiantes et étudiants.

Dans un contexte où les universités doivent composer avec des budgets toujours plus restreints, la politique fiscale peut offrir un répit immédiat.

Actuellement, les universités obtiennent un remboursement de 67 % sur la portion fédérale de TPS/TVH à titre d'organismes de services publics, alors que les municipalités ont droit à un remboursement de 100 %. En offrant aux universités le même taux que celui accordé aux municipalités, on permettrait aux établissements de réaliser des économies estimées à 240 millions de dollars par année et de réinvestir ces sommes dans les activités liées à leur mission, soit l'enseignement, la recherche et le soutien aux étudiantes et étudiants. C'est un levier concret que le gouvernement pourrait mettre en place dès maintenant pour alléger les pressions financières sur les établissements d'enseignement publics et ainsi améliorer l'efficacité des dépenses gouvernementales.

Alors que le Canada cherche à améliorer sa productivité, à développer sa main-d'œuvre et à se démarquer dans des secteurs stratégiques, il est plus important que jamais de donner aux universités la flexibilité financière leur permettant de contribuer aux efforts, surtout compte tenu de la demande croissante pour les études universitaires et des pénuries de main-d'œuvre prévues dans des secteurs clés comme les soins de santé, l'éducation et la technologie.

Cette mesure permettrait du même coup de rétablir l'équité fiscale entre les universités et les municipalités – deux entités reconnues comme des organismes de services publics –, et de renforcer le rôle central du secteur universitaire au sein des infrastructures économiques, sociales et communautaires du Canada.

D'ampleur pourtant modeste, cet allègement fiscal offrirait un réel répit aux établissements, qui doivent composer avec des pressions financières accrues.

Résultats attendus :

- Réinvestissement immédiat des sommes dans des activités liées à la mission universitaire.
- Meilleure viabilité financière du secteur.
- Amélioration de la capacité des universités à contribuer aux priorités fédérales en matière de compétences, de recherche et d'innovation.
- Utilisation plus efficace des fonds publics.

Conclusion

Les universités sont essentielles à l'avenir du pays. Elles forment la main-d'œuvre, stimulent l'innovation et soutiennent les collectivités canadiennes, en plus de transformer les avancées scientifiques en retombées concrètes, comme l'introduction de nouvelles technologies, l'amélioration des soins de santé ou le renforcement des économies locales.

Et la population canadienne en est pleinement consciente. En effet, plus des trois quarts des Canadiennes et Canadiens se disent en faveur d'une augmentation des investissements fédéraux dans les universités.

Sans une action fédérale coordonnée, le pays s'expose à un ralentissement de l'innovation, à l'affaiblissement des compétences de sa main-d'œuvre et à la perte de son avantage concurrentiel dans un contexte mondial incertain. En adoptant une stratégie intégrée, le Canada peut renforcer sa productivité, sa main-d'œuvre et sa souveraineté à long terme.

Les recommandations ci-dessus reposent à la fois sur des investissements stratégiques et sur des mesures concrètes pour maximiser l'utilisation des ressources existantes et assurer la viabilité du système universitaire canadien.

Le budget de 2026 est l'occasion d'agir.

Investir dans les universités, c'est investir dans l'avenir du Canada.



À propos d'Universités Canada

Universités Canada représente 97 universités au pays. À titre d'organisation mutuelle, elle offre aux universités une voix unie au profit de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Ses établissements membres se situent dans des collectivités de partout au pays et accueillent plus de 1,4 million d'étudiantes et étudiants.



**Universités
Canada.**

**Universities
Canada.**